Participation à une activité scientifique

Les personnes membres étudiantes peuvent recevoir du financement pour leur participation à une activité scientifique.

(une seule demande par année universitaire, soit de septembre à août)

Le montant accordé est de :

- 300$ max. Québec/Canada
- 500$ max. International

Marche à suivre

Faites parvenir votre demande de financement à iref@uqam.ca

- [ ] une lettre mentionnant le titre de la communication, le nom du colloque/congrès et sa pertinence dans le parcours
- [ ] préciser le montant demandé à l'IREF
- [ ] l'avis d'acceptation de la communication (ou l'inscription au programme)
- [ ] un budget prévisionnel et l'état des démarches pour le financement. Consultez la directive de l'UQAM pour connaître les montants admissibles.
    - [ ] les montants demandés ou obtenus
    - [ ] les unités sollicitées

Exemple de budget:

	Confirmé			en attente		Total
	asso	département	autres	Faculté	IREF	
Logement	200	200	0	0	0	400
Déplacement	100			100		200
Frais de subsistances				200		200
Frais d'inscripiton					200	200
Autres						0
Total	300	200	0	300	200	1000

Procédure de remboursement

- les octrois sont sous forme de frais de déplacement et remboursés après l'activité sur présentation d'un rapport de voyage.